



MASTERS 1^{ère} ANNÉE :
M1 Sciences Politiques
M1 Relations Internationales

Année universitaire 2018/2019

Ces Masters 1^{ère} année ne sont pas équivalents à la 4^{ème} année du Diplôme de l'IEP.

Pour les modalités d'inscription en 4^{ème} année du Diplôme, se reporter à la rubrique « Diplôme de l'IEP 4^{ème} année ».

Cette procédure ne s'applique pas aux étudiants ayant été admis via le dispositif « Etudes en France » (Campus France), qui doivent se reporter à la rubrique « Admission en M1 ou M2 via Etudes en France (Campus France) »

Modalités d'inscription administrative

Vous devrez procéder à votre inscription administrative en ligne.

Avant de procéder à votre inscription, nous vous recommandons de :

- prendre connaissance des informations concernant les inscriptions que vous trouverez à l'adresse suivante : <http://inscriptions.unistra.fr>
- et de lire attentivement la [procédure d'inscription administrative en ligne](#) figurant sur notre site internet

Veillez noter que vous pourrez vous inscrire en ligne **du lundi 9 juillet 14h au mercredi 5 septembre 2018.**

Cas n°1 : vous n'avez jamais été inscrit à l'Université de Strasbourg (primo-entrant)

L'inscription en ligne se fera à partir du lien suivant : <http://iaprimo-accueil.unistra.fr>

Le numéro d'identifiant à indiquer au moment de votre inscription vous sera communiqué par mail après le 9 juillet 2018.

Liste *indicative* des pièces à scanner et à joindre à votre dossier lors de votre inscription administrative en ligne :

- photo d'identité récente
- carte d'identité ou passeport en cours de validité
- votre attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) 2018/2019, à télécharger sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>

La CVEC est destinée à favoriser l'accueil et l'accompagner social et sanitaire des étudiants, les actions de prévention et d'éducation à la santé et donne accès aux services culturels et sportifs de l'Université. **Les étudiants boursiers sont exonérés du paiement de la CVEC, cependant la présentation de l'attestation est un préalable obligatoire à toute inscription administrative**

- dernier diplôme obtenu ou attestation de réussite indiquant que vous avez validé 180 ECTS
- certificat de participation à l'appel de préparation à la défense (JAPD), Journée Défense et Citoyenneté (JCD), ou tout document de la direction du Service national attestant que vous êtes en règle
- en cas d'exonération des droits d'inscription : notification de bourse 2018/2019

Cas n° 2 : vous avez déjà été inscrit à l'Université de Strasbourg

L'inscription en ligne se fera à partir du lien suivant : <http://iareins-accueil.unistra.fr>

Vous indiquerez votre numéro d'étudiant UNISTRA et votre date de naissance.

Liste *indicative* des pièces à scanner et à joindre à votre dossier lors de votre inscription administrative en ligne :

- photo d'identité récente
- carte d'identité ou passeport en cours de validité
- votre attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) 2018/2019, à télécharger sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>

La CVEC est destinée à favoriser l'accueil et l'accompagner social et sanitaire des étudiants, les actions de prévention et d'éducation à la santé et donne accès aux services culturels et sportifs de l'Université. **Les étudiants boursiers sont exonérés du paiement de la CVEC, cependant la présentation de l'attestation est un préalable obligatoire à toute inscription administrative**

- dernier diplôme obtenu ou attestation de réussite indiquant que vous avez validé 180 ECTS
- en cas d'exonération des droits d'inscription : notification de bourse 2018/2019